

Les Infos de Base

Mercredi 11 juillet 2012
volume 15, numéro 28
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 28 du 11 juillet 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et entrées en vigueur au 11 juillet 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 11 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 28 du 11 juillet 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 27 du 7 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 26B du 29 juin 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 25 du 23 juin 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 14 du 4 juillet 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8, 12, 13, 14, 15, 17

et entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 14 du 4 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 juillet 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 juin 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 juin 2012 et contient maintenant 8 785 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Code civil du Québec, L.Q. 1991, c. 64, aa. 595, 596.1.

Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, L.Q. 2012, c. 20, aa. 43, 44.

Loi sur le bâtiment, L.R.Q., c. B-1.1, a. 65.2.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 1.

Charte de la Ville de Montréal, L.R.Q., c. **C-11.4**, a. 89, ann. C, aa. 220.1-220.3, 229.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, aa. 2-4.

Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. **C-19**, a. 468.36.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 5.

Code municipal du Québec, L.R.Q., c. **C-27.1**, a. 605.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 11.

Loi sur les compétences municipales, L.R.Q., c. **C-47.1**, a. 92.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 12.

Loi sur les contrats des organismes publics, L.R.Q., c. **C-65.1**, aa. 21.1, 21.2, 21.3, 21.4.1.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, aa. 13-16.

Loi sur l'enseignement privé, L.R.Q., c. **E-9.1**, aa. 9, 32, 63.1-63.10.

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, L.Q. 2012, c. 19, aa. 22-24.

Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. **F-2.1**, a. 244.31.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 17.

Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., c. **I-13.3**, aa. 8, 13, 18.1, 18.2, 75.1-75.3, 76, 77, 83.1, 85, 96.6, 96.7.1, 96.12, 96.13, 96.21, 96.27, 210.1, 214.1, 214.2, 220, 220.2, 242, 297, 461.

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, L.Q. 2012, c. 19, aa. 1-21.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, a. 26.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 18.

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de

l'Occupation du territoire, L.R.Q., c. **M-22.1**, a. 17.5.4.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, a. 19.

Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, L.R.Q., c. **P-2.2**, a. 34.

Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, L.Q. 2012, c. 20, a. 52.

Loi sur la protection sanitaire des animaux, L.R.Q., **P-42**, aa. 3.0.1, 24, 25, 28, 55.9.2, 55.9.3, 55.9.5, 55.9.6, 55.9.7, 55.9.8, 55.9.11, 55.9.12, 55.9.13, 55.9.14, 55.9.14.1, 55.9.14.2, 59.9.14.3, 55.9.16.1, 55.9.16.2, 55.10, 55.13, 55.25.1, 55.31, 55.43.1-55.43.1.4, 55.45.1, 56.0.1.

Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux, L.Q. 2012, c. 18, aa. 1-6, 8-25.

Loi concernant les services de transport par taxi, L.R.Q., c. **S-6.01**, aa. 13, 142, 143.

Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, L.Q. 2012, c. 21, aa. 20, 21.

Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, L.R.Q., c. **S-10.002**, a. 5.5.

Loi modifiant la Loi sur la société de développement des entreprises culturelles, L.Q. 2012, c. 22, a. 1.

Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale, L.Q. **2012, c. 20**.

Entrée en vigueur des articles 43, 44, 52, 55.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, [R.R.Q., c. **A-29.011**, r. 2], a. 31.2.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur l'assurance parentale, D. 677-2012 du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3617, a. 1.

Règlement sur les normes d'arrimage, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 30], aa. 18-21.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes d'arrimage, D. 733-2012 du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3625, aa. 1-4.

Règlement sur les affaires du Conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des ergothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 108], remplacé.

Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Décision du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3630, a. 28.

Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 116], remplacé.

Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Décision du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3630, a. 28.

Règlement sur la représentation régionale au Conseil d'administration de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 119], remplacé.

Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Décision du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3630, a. 28.

Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, [R.R.Q., c. C-26, D. 897-2012 du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3630], nouveau.

Règlement sur la constitution du Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, [R.R.Q., c. **D-2**, D. 738-2012 du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3626], nouveau.

Règlement sur les renseignements devant être transmis par les établissements au ministre de la Santé et des Services sociaux, [R.R.Q., c. **S-4.2**, r. 23], aa. 5.2, ann. VI.

Règlement modifiant le Règlement sur les renseignements devant être transmis par les établissements au ministre de la Santé et des Services sociaux, D. 719-2012 du 27-06-12, (2012) 144 G.O. 2, 3619, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**, aa. 7, 279.04.

Loi modifiant le Code criminel (traite des personnes), L.C. 2012, ch. 15, aa. 1, 2.

Loi sur l'importation des boissons enivrantes, L.R.C. 1985, ch. **I-3**, a. 3.

Loi modifiant la Loi sur l'importation des boissons enivrantes (importation interprovinciale de vin pour usage personnel), L.C. 2012, ch. 14, a. 1.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. **2001, ch. 27**, aa. 2, 6, 11, 20.1, 20.2, 21, 24, 25, 25.2, 26, 31.1, 55, 56, 57.1, 58, 58.1, 61, 98.1, 98.2, 110, 111, 112, 153, 171, 275.

Loi visant à protéger le système d'immigration du Canada, L.C. 2012, ch. 17, aa. 2, 3, 5, 10, 11 (partie), 12-16, 23 (partie), 24-28, 32, 36, 37, 38 (partie), 48, 52, 55.

Loi sur le drapeau national du Canada, L.C. **2012, ch. 12**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Loi sur la Journée lavande, L.C. **2012, ch. 13**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique Dropbox pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes

sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse projetpilote@gaudet.qc.ca pour participer au projet-pilote.